



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 mars 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 mars 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 31 mars 2005

**Formation des personnels d'encadrement de la Ville de Niort au  
management, à ses méthodes et à ses outils - Avenant au marché n°  
41410MA001**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :**

Monsieur Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2005**

DELIBERATION D20050152

**management, à ses méthodes et à ses outils - Avenant au marché n  
°41410MA001**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 14 mai 2004, le Conseil Municipal a approuvé le marché « Formation des personnels d'encadrement de la Ville de Niort au management, à ses méthodes et à ses outils », passé selon la procédure adaptée, article 28 du Code des Marchés publics.

La prestation de l'organisme de formation comprend le suivi des stagiaires, afin d'assurer le lien entre la formation et l'application concrète sur le terrain professionnel de l'encadrant.

Dans le cadre de la mise en œuvre des acquis de la formation, il est apparu indispensable que le prestataire puisse suivre de façon plus appuyée les groupes de stagiaires : participation aux réunions des encadrants, préparation et participation aux comités de pilotage techniques et politiques, validation et proposition de documents complémentaires.

La participation du Cabinet Alternatives à des journées supplémentaires, rendues nécessaires dans le cadre de sa mission de suivi des comités de pilotage et des groupes de stagiaires, nécessite la passation d'un avenant pour un montant de 12 296,90 € TTC, représentant 7 jours d'intervention.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'avenant.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Luc DELAGARDE**

[Ordre du jour](#)